



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire 6879

du 05/11/2018

Circulaire d'information – Croix-Rouge de Belgique : Formation « Animateur-Relais BEPS ».

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
 Libre subventionné
 libre confessionnel
 libre non confessionnel)
 Officiel subventionné
- Niveaux : Secondaire ordinaire et spécialisé

Type de circulaire

- Circulaire administrative
 Circulaire informative

Période de validité

- du 01/09/2018 au 30/06/2019

Documents à renvoyer

- Oui
 Date limite :
 Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Croix-Rouge, Secourisme, Formation, Animateur-relais

Destinataires de la circulaire

- Aux Pouvoirs Organisateurs des écoles d'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Directions des écoles d'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Directions des Centres Psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs.

Pour information :

- Au Service général d'inspection

Signataire

Ministre / Marie-Martine SCHYNS
Administration :

Personnes de contact

Croix-Rouge de Belgique

Nom et prénom	Téléphone	Email
Sarah BELLI	02 371 35 11	formations.relais@croix-rouge.be

Organisation de formations d'Animateurs-relais pour le BEPS

Madame la Préfète, Monsieur le Préfet,
Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Depuis 2013, la Croix-Rouge collabore avec le monde de l'enseignement pour former les enseignants aux premiers secours. Cette formation agréée apprend aux enseignants à sauver des vies, mais également à transmettre à leurs élèves la connaissance des gestes qui sauvent.

Pour l'année 2018/2019, la Croix-Rouge donne la possibilité à 100 enseignants du secondaire et du supérieur de suivre cette formation gratuitement. En 6 jours, ils seront à-même de dispenser des cours « BEPS » (Brevet Européen de Premiers secours) directement à leurs élèves et dans leur établissement scolaire.

Pour toute information, je vous invite à contacter Madame Sarah BELLI, Coordinatrice Formations relais.

Vous pouvez également consulter le site Internet de la Croix-Rouge :
www.croix-rouge.be/enseignant

Je vous invite à diffuser l'information au sein de votre établissement (enseignant(e), éducateurs, etc.).

Je vous remercie pour votre collaboration.

La Ministre de l'Education,

Marie-Martine SCHYNS